

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS et RICHAUD.

Excusé : Madame RENON, Messieurs RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 16/02/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

OBJET : EXTENSION DE L'ECOLE : ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DES LOTS (INFRUCTUEUX EN 1ERE CONSULTATION) –

- **LOT 3 : CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE**
- **LOT 6 : ISOLATION – CLOISONS – FAUX PLAFONDS**
- **LOT 8 : PEINTURE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que, lors de la séance du conseil du 13 décembre, seuls sept lots avaient été attribués.

Une nouvelle consultation a été lancée pour les trois lots qui avaient été infructueux.

Monsieur le Maire commente l'analyse des offres de la consultation. Il rappelle aux conseillers que le rapport d'analyse, qui a été réalisé par Monsieur OLLIVIER, architecte maître d'œuvre de l'opération, leur a été envoyé.

Monsieur le Maire propose de suivre les recommandations du maître d'œuvre et de choisir les entreprises qui ont fait les offres les mieux disantes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'attribution des lots aux entreprises.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'attribuer les lots aux entreprises suivantes, qui présentent les offres les mieux disantes et qui présentent la meilleure note selon les critères de la consultation pour réaliser les travaux d'extension de l'école de Valbelle – construction d'une classe :

Lot 3 – Charpente – Couverture- Zinguerie –

- l'entreprise **AUDIBERT CHARPENTE** pour un montant de **32 016.80 € HT**

Lot 6 – Isolations – Cloisons – Faux plafonds

- l'entreprise **AIB** pour un montant de **21 154.50 € HT**

Lot 8 – Peinture –

- l'entreprise **ARC EN CIEL** pour un montant de **4 485.29 € HT**

Total du marché pour les lots attribués : 57 656.59 € HT

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents relatifs à ce dossier ;
- dit que les crédits seront portés au budget principal 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 28 février 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS